

Réponse à l'interpellation de Monsieur François Schreuer à propos de l'avenir du site de Bavière

Monsieur le Chef de groupe,

Je vous remercie pour votre interpellation qui me permet de faire le point sur ce dossier important.

Nous devons nous réjouir de l'aboutissement en temps et en heure de plusieurs projets liés aux subsides FEDER comme le « B3 » et le réaménagement de la rue des Bonnes Villes et d'une partie du Boulevard de la Constitution dont l'espace libéré de la pression automobile permet d'en faire un lieu de convivialité. Ces 2 réalisations seront inaugurées en juin.

Dans cet objectif d'amélioration du cadre de vie, je confirme que le hall sportif de la Constitution sera démoli. Nous examinons actuellement les différentes pistes pour le reconstruire sur le site de Bavière.

Les premiers logements sont quant à eux sortis de terre à l'angle du Quai de la Dérivation et de la rue des Bonnes Villes.

La crèche communale est bien prévue au rez de chaussée via une charge d'urbanisme : elle sera achevée fin de l'année.

En ce qui concerne la police, suite aux dernières réformes de l'organisation des services, et à la pression qui est faite sur les finances de la Zone, venant essentiellement du fédéral, la construction d'un nouveau commissariat n'est plus à l'ordre du jour.

Enfin, la Province travaille à l'extension de l'école du Barbou.

Quant à l'avenir du bâtiment d'entrée, plusieurs fois incendié et dernier témoin de l'hôpital cher au cœur des liégeoises et liégeois, je vous précise les éléments suivants : le bien est inscrit à l'Inventaire du Patrimoine et ses façades ne font pas l'objet d'une demande de démolition. Au vu du statut du bâtiment, il revient à la Région wallonne d'accorder ou non cette demande de permis dont l'instruction est en cours.

Comme vous pouvez ainsi le constater, la vision d'ensemble voulue pour ce site est mise en œuvre et peut être amenée à évoluer comme tout projet de cette envergure.

Je réaffirme également l'intention du Collège de voir se développer des projets sur des terrains déjà bâtis et/ou en friches, proches des transports en commun et des services. La reconversion du site de Bavière participe de cette logique et nous y travaillons depuis longtemps, effectivement. Paradoxalement, je constate que la reconversion de ces terrains, friches urbaines et/ou industrielles reste toujours actuellement bien plus difficile à

mettre en œuvre que le développement de projets sur des sites vierges de toute affectation préalable.